

Métropole : une police dédiée aux transports en commun

Publié le 10.02.2021

Une police métropolitaine des transports en commun (PMTC) vient d'être créée par Nantes Métropole. Active depuis mi-janvier, celle-ci comportera à terme 32 agents qui sécuriseront les transports en commun.

Elle ne compte aujourd'hui que 18 agents Mais bientôt, ce sont bien 32 agents, répartis dans 4 équipes, qui sillonneront les transports en commun de la métropole pour intervenir sur les actes de délinquance et prévenir les agressions. **Présentée ce mardi 9 février au terminus de la ligne 1 du tramway, la police métropolitaine des transports commence à prendre forme.**

Rattachés au corps des policiers municipaux, ces agents métropolitains ont pour mission de veiller au respect du règlement intérieur dans les transports en commun (tramway, bus, navibus et bac), des abords et des établissements scolaires : vérification des titres de transport à la montée dans les bus et tramways, port du masque, lutte contre les incivilités. "Dernièrement, nous étions devant le collège Gutenberg pour rappeler aux jeunes de ne pas traverser la voie publique sans regarder" explique Gérard Souliard, responsable recruté le 1^{er} octobre dernier. "Nous pouvons être amenés à verbaliser pour défaut de titre de transport, défaut de port du masque" explique Depuis le 12 janvier, date du démarrage, 13 interpellations ont déjà eu lieu pour détention de stupéfiants ou rébellion.

Une coopération entre toutes les forces de l'ordre

Reconnaissables à leurs uniformes "PMTC", ces policiers qui comptent deux femmes dans leurs effectifs sillonnent toute l'agglomération à bord des transports en commun et de leurs véhicules de service. Ils travaillent en collaboration avec toutes les forces de sécurité présentes sur le territoire : les polices municipales, la gendarmerie nationale et la Police nationale. Ils travaillent du lundi au samedi de 11h à 19 h45 en raison du couvre-feu. A l'avenir, ils travailleront jusqu'à 1 heures du matin.

Jocelyn Gendek, adjoint à la tranquillité publique et prévention des risques, déclare ainsi : **"Nous avons constaté une augmentation des atteintes aux personnes (vol à l'arraché de sacs à main, de colliers, agressions) aux abords des tramways. C'est pourquoi cette police métropolitaine dédiée aux transports en commun est une bonne chose. Et puis, elle a aussi pour mission de travailler dans la proximité avec les usagers et pas uniquement dans la répression"**.

Le budget annuel de cette police s'élève à 1,8 million d'euros.